

Licence / Bachelor en Droit Public



Cette licence prépare les étudiants à comprendre et appliquer les règles juridiques qui régissent les relations entre l'État, les collectivités publiques et les citoyens. Elle forme des spécialistes du droit administratif, du droit constitutionnel et du contentieux public.



DESCRIPTION

Ce programme couvre les aspects conceptuels et pratiques du droit administratif, du droit constitutionnel et du droit des collectivités territoriales. Il prépare les étudiants à intervenir dans les administrations publiques, les institutions étatiques et les organismes décentralisés.



OBJECTIF

Les étudiants apprennent à analyser les textes juridiques, à interpréter les lois, à rédiger des actes juridiques, à conseiller en droit civil et pénal, à comprendre les procédures judiciaires et à résoudre des problématiques juridiques complexes.



QUELQUES DÉBOUCHÉS

Les diplômés de cette licence peuvent poursuivre une carrière en tant que :

- Agent ou cadre dans la fonction publique
- Juriste en collectivité territoriale
- Conseiller juridique auprès des institutions publiques
- Chargé des affaires administratives
- Consultant en politiques publiques
- Responsable des marchés publics
- Collaborateur parlementaire



ATOUTS DE LA FORMATION

Ce programme permet à l'étudiant d'acquérir de solides connaissances fondamentales, des compétences juridiques pratiques et théoriques adaptées aux besoins des entreprises en matière de droit civil, pénal, des affaires et du travail.

- Formation pratique
- Séminaires métiers
- Immersion en entreprise
- **Ateliers professionnels** Maîtrise des outils juridiques et méthodologies juridiques

